



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2026

Date de convocation : 19 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date d'affichage : 19 juin 2026

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants : 24

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à 19 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, à la suite de la convocation adressée le 19 juin 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Sylvie BARBERI, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Patrick VELAY, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Agnès MERZ, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Constance GUEY, Timoté FRANCE

Ont donné pouvoir : Laurent MAUGÈRE à Nadine-Françoise MAUGÈRE
David RODRIGUES à Christèle DEVERGNE
Chrystelle LEPAGE à Marie-Claire CHAMBARET
Aurélie CASTANAR à Cynthia TRIMBOUR

Étaient absents : Jacques BERNARD, Olivier CARNOT, Laurie FILLÂTRE

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

N° 2026 / V / 1 – 4.1 Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.522-1 et suivants,
VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
VU le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,
VU la délibération n° 2025 / V / 10 – 4.1 du Conseil municipal du 26 juin 2025 fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du Comité social territorial,
VU la délibération n° 2026 / II / 3 – 7.1 du Conseil municipal du 9 avril 2026 prenant acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2026,
VU la délibération n° 2026 / III / 5 – 7.1 du Conseil municipal du 23 avril 2026 portant adoption du budget primitif 2026 de la commune,
CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le tableau des effectifs en vue de permettre l'évolution de carrière de certains agents et le recrutement de personnel,
CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres de la Commission des finances réunis le 17 juin 2026,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**
MODIFIE le tableau des effectifs de la façon suivante :

- **CRÉATION d'emplois permanents :**

| Filière | Grade | Catégorie | Nombre de poste(s) | ETP |
|----------------|--|-----------|--------------------|------|
| Administrative | Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe | C3 | 2 | 1 |
| Technique | Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe | C3 | 1 | 1 |
| Animation | Adjoint d'animation | C1 | 1 | 0,50 |

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

